

seigneur le Dauphin, qui se déclare Auteur de ce Memoire, & l'impression qui en a été faite par ordre exprés du Roi, ont dû lui donner dans le Public.

Que si l'Auteur rappelle dans cet Ecrit les vertus & les qualitez éminentes, qui ont fait dans ce Prince l'objet de nôtre admiration, & qui font encore aujourd'hui le motif de nos plus sensibles regrets, ce n'est que dans la vûe de persuader au Public, qu'il n'a point eu de part à la composition d'un Memoire tout écrit de sa propre main, où il rend témoignage de ses sentimens, & de nous le faire envisager, par consequent, comme un Prince foible, qui s'est laissé séduire aux artifices de ceux qui l'environnent, qui leur a prêté sa main par facilité, & qui s'est porté par compaisance à l'injustice la plus marquée.

Que c'est ainsi qu'opposant par tout dans ce Libelle l'Ouvrage à son Auteur, le caractere du Memoire imprimé au caractere du Prince même, pendant qu'on le represente avec *cet esprit juste, ce genie aisé & sublime*, qui éclatoit dans toutes ses paroles, qui conduisoit toutes ses actions; on attaque en même tems son Ouvrage, comme *un Ecrit peu digne de son rang, plein de contradictions, où son honneur est mal ménagé, où il s'explique d'une maniere peu convenable à un si grand Prince.*

Qu'ainsi, en faisant l'éloge de son bon cœur, de son amour sincere pour la justice & pour la verité, de sa pieté tendre & solide, on regarde le Memoire qu'il a composé, comme *un tissu de faussetez*; on croit pouvoir avancer impunément que c'est l'Ouvra-